



AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Adoption du budget 2026 et du Programme triennal d'immobilisations

LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025 À 19 H

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil :

QUE conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil tiendra une séance extraordinaire le lundi 15 décembre 2025 à 19 h, au Centre communautaire André-Guy Trudeau situé au 5000, rue des Loisirs à Saint-Mathieu-de-Beloeil pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

QUE lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

DONNÉ à, Saint-Mathieu-de-Beloeil, ce 5^e jour de décembre 2025.

Joanne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière